

*Université Abderrahmane mira Bejaia*

*Faculté de sciences humaines et sociales*

*Département des sciences et techniques des activités physiques et sportives*

**Mémoire présenté en vue de l'obtention de :**

Diplôme de Master en sciences et techniques des activités physiques et sportives scolaires

**THEME**

Etude cartographique des disparités régionales dans l'accès à  
la pratique de l'EPS approche centrée sur les inégalités  
sociales

Réalisé par :

**BENIZEM MESSAOUD**

**AMGHAR MOHAND OUIDIR**

Encadré par :

**DR. ZAABAR SALIM**

**2015/2016**

## **Remerciements**

Nous voudrions présenter nos remerciements à notre encadreur M<sup>r</sup> ZAABAR SALIM. Nous voudrions également lui témoigner notre gratitude pour sa patience et son soutien afin de mener notre travail à bon port.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Enfin, on remercie tous nos enseignants et nos amis et plus particulièrement nos proches pour leur soutien.

## *Dédicaces*

*Dieu merci pour tout le bien et les privilèges que tu m'as procuré toute ma vie qui m'ont permis d'atteindre ce savoir-faire.*

*Je dédie mon travail à :*

*Mes chers parents, vous trouverez à travers ce travail, l'expression de toute mon affection, ma gratitude et ma reconnaissance. Que Le Tout Puissant vous accorde longue vie et santé.*

*A mes frères et sœurs (toute la famille) et à tous mes amis (es)*

*A Xali Adel pour sa disponibilité et sa patience, qu'il trouve ici l'expression de ma sincère gratitude et de mon profond respect.*

*Je tiens à saluer mes collègues étudiants pour leur aide dans la réalisation de ce travail plus spécialement Saïd. Je tiens à remercier tout le monde sans exceptions pour toutes les heures qu'on a partagé ensemble à se demander de nos nouvelles, de l'avancement de nos travaux et à se préoccuper de la situation des uns des autres. Je salue aussi mon ami et binôme Yidir*

*Je tiens à saluer aussi très chaleureusement l'ensemble de l'effectif du département des STAPS.*

*Enfin à tous ceux et celles qui ne peuvent pas pratiquer du sport due à des problèmes de santé ou d'handicap. Pour eux l'accès 'APS reste difficile mais pas impossible.*



## TABLE DES MATIERES

<b>I. Introduction.....</b>	<b>1</b>
1. Problématique .....	2
2. Hypothèses.....	2
3. Objectifs de l'étude .....	2
<b>II. Partie théorique.....</b>	<b>3</b>
1. Eléments de réflexion sur l'EPS à l'école.....	3
1.1. Aperçus historiques .....	3
1.2. Situation actuelle de l'EPS et du sport scolaire .....	4
2. Les finalités de l'EPS.....	5
3. Les objectifs de l'EPS .....	7
3.1. L'objectif moteur.....	8
3.2. Objectif santé, hygiène de vie .....	8
3.3. Objectif de savoir .....	9
3.4. Objectifs socio-affectifs .....	9
4. Paramètres pris en compte par le projet de l'EPS.....	9
4.1. À l'écoute de la société .....	9
4.2. À l'écoute de l'environnement matériel, social et culturel de l'établissement .....	10
4.3. À l'écoute de l'élève.....	10
4.4. À l'écoute des APS et leurs intérêts éducatifs.....	10
4.5. À l'écoute des enseignants et l'équipe pédagogique.....	11
5. Les valeurs de l'EPS .....	11
6. L'impact de l'EPS à l'école .....	12
7. Programmation de l'éducation physique et sportive en Algérie.....	14
8. L'approche éducative.....	15
8.1. Sur le plan de la prise en charge de l'EPS et du sport scolaire .....	15
8.2. Sur le plan encadrement .....	15
8.3. Sur le plan infrastructurel et installations sportives .....	15
8.4. Sur le plan financier .....	16
9. Les inégalités sociales.....	17
9.1. Définition des inégalités sociales .....	17
9.2. Inégalités et normes sociales .....	18
9.3. La sensibilité collective à l'hétérogénéité sociale .....	18
9.4. L'égalisation des chances scolaires .....	19
10. Inégalités sociales de scolarisation .....	19

10.1. Education et territoires : la construction d'une approche .....	19
10.2. Difficultés d'interprétations des disparités géographiques d'éducation .....	20
<b>III. Partie méthodologique.....</b>	<b>21</b>
1. Présentation de l'étude .....	21
2. Tache de la recherche.....	21
3. Moyens et méthodes de la recherche .....	21
3.1. L'analyse bibliographique et documentaire .....	21
3.2. Enquête par le questionnaire .....	22
3.3. Structure du questionnaire.....	22
4. Déroulement de l'enquête .....	22
4.1. L'ajustement du questionnaire .....	22
4.2. Dépouillements.....	22
4.3. Le lieu.....	23
4.4. La durée.....	23
5. Echantillon de la recherche .....	23
5.1. Le choix de l'échantillon.....	23
5.2. L'échantillon .....	23
5.3. Présentation du questionnaire.....	24
6. Test statistique .....	24
7. Etude cartographique .....	24
<b>IV. Résultats et discussions.....</b>	<b>25</b>
1. Facteur humain.....	25
2. Facteur culturel .....	26
3. Facteur infrastructurel.....	27
4. Facteur climatique.....	28
5. Représentation cartographique de l'accès à la pratique de l'EPS selon les localités.....	30
5.1. Facteur humain.....	30
5.2. Facteur culturel .....	32
5.3. Facteur infrastructurel.....	34
5.4. Facteur climatique.....	36
6. Etude pondérale de l'impact des facteurs sur l'accès à la pratique de l'EPS selon le type de réponse (positive ou négative) .....	38
7. Discussion des hypothèses .....	39
<b>V. Conclusion et perspectives .....</b>	<b>42</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	
<b>ANNEXES</b>	

## LISTE DE TABLEAUX

- Tableau1 Taux d'encadrement de l'EPS par palier d'enseignement
- Tableau2 Répartition des infrastructures et installations sportives par palier d'enseignement.
- Tableau3 Effet du facteur humain sur l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia (valeurs représentées en % pour chaque question).
- Tableau4 Effet du facteur culturel sur l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia (valeurs représentées en % pour chaque question).
- Tableau5 Effet du facteur infrastructurel sur l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia (valeurs représentées en % pour chaque question).
- Tableau6 Effet du facteur climatique sur l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia (valeurs représentées en % pour chaque question).
- Tableau7 Représente les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues au facteur humain.
- Tableau8 Représente les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues au facteur humain.
- Tableau9 Représente les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues au facteur infrastructurel.
- Tableau10 Représente les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues au facteur climatique.
- Tableau11 Impact des différents facteurs étudiés sur la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia.

# INTRODUCTION



## **I. Introduction**

Depuis le jeune âge, l'éducation reçue permet d'apprendre le respect de soi et des autres, à être responsable de soi et de défendre des valeurs communes accordées entre individus. La responsabilité est partagée entre parents, enseignants, acteurs économiques et médias pour rendre la société plus équilibrée et permettre l'accès à l'éducation en générale et l'éducation physique et sportive en particulier, pour qu'elle soit encouragée et développée.

L'éducation physique et sportive (EPS) est d'abord définie par ses finalités et ses objectifs. C'est une discipline qui utilise des activités physiques et sportives (APS) pour confronter l'individu à un environnement physique et humain, afin de former un citoyen cultivé, lucide et autonome. L'éducation aux valeurs, l'acquisition des compétences et connaissances, ainsi que le développement de la personnalité constituent les ambitions de l'EPS.

D'après (**Parlebas 1981**), l'EPS est une pratique d'intervention qui exerce une influence sur les conduites motrices des participants en fonction des normes éducatives implicites ou explicites. On a ainsi coutume d'affirmer qu'il existe autant d'EPS qu'il y a de situations d'enseignement. « L'EP ne vaut, finalement, que par la vérité de celui ou celle qui lui prête momentanément son habit » (**Alin, 1996**). Ce constat traduit une réalité multiforme où les conditions d'enseignement diffèrent tellement d'un établissement à l'autre, que les finalités, les objectifs et contenus de la discipline peuvent en être profondément affectées. Pour (**Mager 1969**), il y a plusieurs niveaux d'objectifs : les finalités (société), les buts (institution), les objectifs généraux (enseignement) et les objectifs opérationnels (action de terrain)

C'est peut-être pourquoi dans de nombreux pays, l'EPS constitue une préoccupation certaine. Pour cela, les chartes et textes de références qui induisent la politique éducative. En Algérie, les lois sur l'EPS (loi 76-81, loi N°89.03, l'ordonnance N°95-09 et la loi 04-10 relative à l'organisation et au développement du système national de la culture physique et sportive, stipule que « l'Etat assure et garantit le développement de l'éducation physique et sportive ».

## **1. Problématique**

Ainsi l'éducation physique et sportive tient une place importante dans la politique de l'Etat, Mais cette théorie semble trouver une réelle difficulté à se matérialiser particulièrement avec la considération de certains paramètres qui peuvent rendre cette matière irrégulièrement accessible d'une région à une autre. Ceci est lié : aux conditions climatiques, les reliefs géographiques qui diffèrent entre régions ; comme les ressources humaines et l'implantation de l'infrastructure qui ne peuvent pas être répartie d'une manière équitable entre les différentes localités à C'est à cette préoccupation que s'attache concrètement la problématique de cette étude.

Cette étude a examiné quatre facteurs qui déterminent les inégalités sociales dans l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia. L'accès à la pratique est considéré comme variable dépendante et les facteurs tels que humain, culturel, infrastructurel et climatique sont des variables indépendantes.

A la fin de cette étude, nous essayerons de répondre aux questions suivantes:

- Comment les facteurs (humain, culturel, infrastructurel et climatique) créent des inégalités sociales à la pratique de l'EPS dans le même espace géographique ?
- Comment des facteurs qui freinent l'accès à la pratique de l'EPS deviennent source de disparité géographique et d'inégalités sociales ?

## **2. Hypothèses**

- Les facteurs (humain, culturel, infrastructurel et climatique) sont source frein d'accès à la pratique dans tout l'espace géographique.
- La présence des disparités géographiques et d'inégalités d'accès à la pratique de l'EPS sont due aux facteurs freinant.

## **3. Objectifs de l'étude**

Ce travail de recherche a pour objectif d'étudier les disparités régionales dans l'accès à la pratique de l'EPS, ainsi que dénombrer les différents handicapes qui constituent un frein pour cette matière dans les localités de Bejaïa.

# PARTIE THÉORIQUE

## II. Partie théorique

### 1. Eléments de réflexion sur l'EPS à l'école

#### 1.1. Aperçus historiques

A l'époque coloniale jusqu'après la deuxième guerre mondiale, l'enseignement de l'EPS au primaire était rudimentaire. C'était la matière la plus négligée. Cependant, la création de l'union du sport de l'enseignement primaire USEP durant la fin des années trente aurait donné un autre élan à l'EPS (**Rage J. et De la place J.M 2004**).créer par jean Zay en 1939, cette organisation était chargé d'apporter son soutien à l'organisation et à la pratique de l'éducation physique et du sport scolaire dans l'enseignement du premier degré. À partir de 1953 sous l'impulsion d'André rouet, l'USEP en Algérie deviens le principal système de promotion et d'organisation de l'éducation physique du premier degré. Le rôle l'USEP est, initialement, de contribuer au programme de l'éducation physique, en particulier ce qui touche l'organisation de la pratique sportive. L'USEP a largement influencé l'évolution de l'éducation physique en Algérie, en particulier dans cycle primaire, grâce à l'organisation de stage, de formation en faveur des instituteurs.

A l'Independence, la politique éducative conçoit l'enseignement comme la base essentielle à tout changement économique et social (ordonnance N°76-35 du 16 avril 1976 définissant les missions, les finalités et les objectifs du système éducatif).

La nouvelle loi d'orientation sur l'éducation nationale (28 janvier 2008) fixe les dispositions fondamentale régissant le système éducatif national. Elle redéfinie les missions de l'école et les principes fondamentaux de l'éducation nationale. Cette loi stipule que l'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle

## 1.2. Situation actuelle de l'EPS et du sport scolaire

C'est à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, avec la loi Falloux de 1850, que l'on commence à parler de gymnastique scolaire mais celle-ci ne présente pas, à ce moment-là, de réelle contenus scolaire puisque sous l'influence militaire.

Durent le XX<sup>ème</sup> siècle, le contenu de l'EPS n'aura de cesse d'évoluer en liaison le plus souvent avec l'évolution politique et le développement de la société. Ce n'est qu'en 1940 que l'on voit apparaître la notion de l'éducation général et sportive avec comme soucis premier de donner à l'éducation physique toute sa place dans l'éducation générale. Pourtant les instructions de 1945 n'apportent aucune réelle modification.

La période 1958-1969 va constituer une étape importante dans le développement de l'EPS et du sport. Le gouvernement promet le sport sous tous ses aspects (compétitions loisirs...) est ceci aura tout naturellement une incidence sur l'EPS scolaire qui prendra une orientation sportive.

C'est en 1969 que l'EPS est enfin reconnue comme un des éléments principaux de l'éducation globale de l'enfant puisqu'il est dit dans une circulaire que : « les buts de l'enseignement de l'EPS ne sont pas fondamentalement distincts de ceux des autres disciplines ».

De 1969 à 1981, l'enseignement de l'EPS avance à grand pas avec l'instauration du tiers temps pédagogique (six heures hebdomadaire d'EPS). Les nouvelles instructions relatives à l'EPS à l'école datées du 22/07/1977 confirment que l'EPS est partie intégrante du cadre générale de l'éducation.

Le grand tournant de l'enseignement de l'EPS n'apparaîtra qu'avec les instructions officielles de 1980 dans lesquelles ont identifié les premiers objectifs concrets :

- Amélioration et entretien de la santé
- Le développent de la disponibilité motrice
- La contribution à l'éducation morale

Dans les années 1980/1990, on parle d'élève au centre des apprentissages. La lutte contre le scolaire devient une préoccupation majeure pour le gouvernement qui voit alors dans l'EPS une possibilité d'y remédier.

Depuis quelque années il est admet (programme de 2002) que l'EPS joue un rôle capitale à l'école primaire. L'EPS est devenue une discipline à part entière et, au même titre que les autres disciplines suivent les transformations du système éducatif dont la préoccupation majeure est la réussite de tous. L'EPS devient une discipline fondamentale qui se définit par les critères pédagogiques et didactique, qui permet d'une part la construction de savoirs et de connaissances scolaire et d'autre part développement des compétences spécifiques et transversales.

## **2. Les finalités de l'EPS**

Citées par les instructions officielles en (2008), elles renferment : décrire un comportement comme étant fondamental lorsqu'il sert d'assise à des mouvements plus spécialisés qui seront utiles dans la vie futur de l'enfant. Dans la littérature scientifique on va généralement regrouper les comportements moteurs fondamentaux sous trois formes : premièrement, les comportements liés à la locomotion tel que : marcher, courir, enjamber, sauter, faire des pas chassés, des sauts à cloche-pied , galoper...etc. deuxièmement les comportements liés à la manipulation d'un objet comme lancer, attraper avec la main ou un bâton, rouler, dribbler ...etc. troisièmement les comportements liés à l'équilibre et à la stabilisation comme marcher sur une poutre, garder l'équilibre sur place sur une seule jambe, se pencher, pivoter, esquiver, se tourner, chuter.

Selon les instructions officielles (BO N°6 du 28 aout 2008 pour le collège et BO N°4 du 29 avril 2010 pour le lycée), l'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques et sportives, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. Plus particulièrement, l'EPS doit permettre à chaque élève de :

- Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité.
- Savoir gérer sa vie physique et sociale.

- Accéder au patrimoine de la culture physique et sportive.
- Développer la personnalité, élever le niveau de formation, insérer l'élève dans la vie sociale, lui permettre d'exercer sa citoyenneté.

Les finalités de l'éducation physique et sportive sont constituées autour de trois axes principaux :

- Le développement des capacités organiques, foncières et motrices, c'est à-dire la préservation et l'enrichissement du potentiel de ressources de l'élève.
- L'appropriation active des activités physiques et sportives, dans le but de favoriser l'accès de chacun à un domaine important de la culture de nos sociétés.
- L'acquisition des connaissances permettant l'entretien de ses potentialités et l'organisation de sa vie physique aux différents âges de son existence.

Ces finalités constituent un cadre de référence essentiel lorsque l'on se pose la question de l'utilité de l'EPS. Entendons-nous bien : nous n'avons pas la nativité de croire que la définition de finalités détermine de manière linéaire l'utilité réelle d'une discipline. Les travaux en analyse de l'enseignement ont notamment montré que les finalités n'étaient pas les organisateurs essentiels de l'enseignement (**Durand, Cadopi et Riff 1993**). Néanmoins nous pensons que la définition institutionnelle des finalités constitue toujours un effort pour établir une correspondance entre le rôle dévolu à une discipline et les attentes de la société. Dans ce sens, même s'il est nécessaire de les préciser, voire de les amender partiellement, les finalités représentent à un moment donné des axes privilégiés de réflexion. (**Vincent Lamotte 2005**), dans son ouvrage intitulé : « lexique de l'enseignement de l'éducation physique et sportive » pour les professeurs d'EPS, l'enjeu est de faire entrer les élèves dans une suite de situations d'apprentissage les amenant à prendre du plaisir, progresser, être motivés parce qu'ils sentent que les savoirs appris leur permettent d'agir et d'avoir une maîtrise de l'environnement physique et social qui accepte l'élève tel qu'il est mais l'inciter à changer.

L'élève doit créer et reconstruire ses savoirs avec le groupe. Au travers de cette reconstruction des savoirs, l'élève est aussi éduqué, travaillant en groupe, et confirme son savoir-être et sa personnalité. Cette éducation globale au travers de l'EPS, le suivra dans toute sa vie future.

D'après **Yves vieillard** dans son article intitulé « à quoi sert l'EPS aujourd'hui à l'école ? », l'enseignement insiste sur la notion de plaisir, qui met les élèves plus facilement en situation de réussite. L'EPS a une influence majeure dans le développement de l'estime de soi, l'EPS s'intéresse à la personne d'une manière globale. Elle apprend à l'élève à résoudre des problèmes de la vie quotidienne et à adopter les comportements de responsabilité, de solidarité et de citoyenneté indispensables à la vie sociale.

### **3. Les objectifs de l'EPS**

L'éducation physique est un moyen d'intégration pour l'épanouissement de l'individu, un aspect prépondérant en ce qui concerne l'enseignement général. Son effet pédagogique très significatif est plus que le développement des compétences physiques et motrices.

L'éducation physique suppose toujours des relations sociales, des sentiments et des connaissances. De cette manière, l'enseignement du sport devrait avoir une influence positive sur le style de vie et encourage l'intégration sociale. L'éducation physique devrait permettre des ponts dans le domaine du sport et de la culture dans le milieu local.

La tâche principale de l'enseignement du sport est de faire la promotion du potentiel du développement à travers l'exercice, le jeu, la performance et la santé, dans un environnement sécurisé, structuré et propice au travail, tout cela est en œuvre et garanti via les expériences obtenues dans les différents sports.

Selon **M. Piéron** dans son livre : « pédagogie des activités physiques et du sport », revue EPS (1993), voici quelques objectifs que vise l'éducation physique et sportive :



- Développer une attitude positive par rapport à des activités sportives, dans le but d'encourager ces activités tout au long de la vie.
- Développer des capacités appropriées dans la continuité de l'éducation physique du primaire.
- Développer des niveaux personnels de fitness et assez de connaissances pour que les élèves puissent mener un style de vie sain et actif.
- Mettre en relief l'assurance personnelle, des initiatives personnelles et la confiance en soi.
- Reconnaître la responsabilité et comprendre la valeur du bien-être sportif.
- Reconnaître la valeur, les capacités et les limites personnelles et des autres.

Grace à l'aide de cette structure, des attitudes positives sont possibles, ainsi que des actions pratiques à propos des activités sportives et du sport en général. Cet objectif devrait être mis en pratique via une dextérité motrice fondamentale, des compétences de socialisation, de l'aisance aux jeux, des performances et des compétences salubres, basant sur les principes acquis.

### **3.1. L'objectif moteur**

- Développer les capacités et les ressources nécessaires à la conduite motrice.
- Enrichir le répertoire de base (locomotion, projection, réception).
- Construire et diversifier, enchaîner, combiner (juxtaposé, combiné).
- Elaboration au travers de la pratique des APS qui leur donne sens.

### **3.2. Objectif santé, hygiène de vie**

- Acquérir des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître : son corps, le respecter, le garder en bonne santé.
- Acquérir des connaissances sur soi spécifiques dans les APS.
- Prendre des risques mesurés, mieux connaître son corps, ses possibilités, ses réactions à l'effort.
- Savoir pratiquer sur le comment réaliser : sensation, émotions.

### **3.3. Objectif de savoir**

- Accéder au patrimoine culturel que représentent les différentes activités et pratiques sociales de référence.
- Acquérir des connaissances et des savoirs précis sur les différentes APS rencontrées : règles à respecter, codes de mise en œuvre, repères dans l'environnement.

### **3.4. Objectifs socio-affectifs**

L'EPS est un moyen d'expression, de communication et l'interaction langagière : mettre des mots, en amont et en aval, en classe pour :

- Parler de son activités, nommer ses actions, exprimer, communiquer ses émotions, ses sensations, échanger des impressions, communiquer avec les autres, donner son avis, dire ce qu'on a envie de faire.
- Agir avec les autres, tenir différents rôles, comprendre l'intérêt et les contraintes des situations collectifs comprendre les consignes les règles.
- Education à la responsabilité, à l'autonomie et participer à la mise en place et au travail en atelier.
- Jouer avec la règle pour mieux la comprendre, la faire vivre.
- Accéder aux valeurs sociales et morales partagées.\$

## **4. Paramètres pris en compte par le projet de l'EPS**

Selon, (**R. Leca, et M. Billard 2005**), La conception d'un projet en EPS est nécessairement à l'écoute de cinq grands pôles.

### **4.1. À l'écoute de la société**

Le projet d'EPS s'insère au sein d'un cadre plus général tracé par les lois, les décrets et autres circulaires qui régissent l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Il n'a pas vocation à formuler des finalités et des objectifs généraux, ou encore remettre en cause les grands registres des compétences à enseigner. Via ces programmes en effet, la société édicte un certain nombre de principes et de règles, en vue de faire accéder l'élève, quelle que soit sa situation géographique et / ou sociale, à une culture corporelle suffisamment complète et équilibrée.

#### **4.2. À l'écoute de l'environnement matériel, social et culturel de l'établissement**

L'élaboration du projet d'EPS s'inspire des possibilités offertes par les conditions locales d'enseignement et par le contexte spécifique de l'implantation de l'établissement. Il faut se tenir compte de la spécificité culturelle et sportive de la ville ou de la région. Les contraintes et les ressources logistiques mais également la programmation de certaines activités. Par ailleurs le projet d'EPS s'insère au sein d'un projet plus général, le projet d'établissement, dont il constitue un des éléments en participant aux grandes priorités définies par l'ensemble de la communauté (exemple le choix de mettre la citoyenneté au centre du projet de l'établissement se traduira par des interventions spécifiques en EPS).

#### **4.3. À l'écoute de l'élève**

Les goûts en matière d'activités physiques et sportives et l'importance de la pratique extrascolaire, les bénéfices escomptés liés à la pratique de ces activités, mais aussi les préférences en matière de mixité, sont quelque paramètre susceptibles d'inspirer les choix de l'équipe pédagogique en matière de programmation des activités physiques et sportives ou encore d'organisation pédagogique spécifique (constitution des groupes...). Le projet se situera idéalement dans un entre-deux, entre la volonté de prendre en compte les préférences initiales des élèves, et celle de ne pas entretenir les stéréotypes sociaux. Autrement dit, le souci légitime de s'appuyer sur les représentations sociales élèves ne se fera pas au détriment d'une des missions essentielles : l'acculturation.

#### **4.4. À l'écoute des APS et leurs intérêts éducatifs**

Les APS présentent, sous le nom de « logique interne » (**P. Parlebas, 1981**), un ensemble de caractéristiques pertinentes, stables et non négociables, et qui pré-orientent les conduites motrices des individus. Partant du principe que les activités enseignées sollicitent spécifiquement les ressources des individus, elles semblent pouvoir aussi les développer d'une certaine façon. C'est ici qu'entre en jeu la notion « d'enjeux de formation », définie comme ce que l'on peut gagner à moyen et à long terme à pratiquer telle activité ou famille d'activités. Les perspectives de progrès potentiels constituent aussi un paramètre important à prendre en compte : certaines activités supposent a priori des promesses d'apprentissage plus importantes que d'autres

(javelot plutôt que poids). Le projet d'EPS prend nécessairement en compte l'intérêt éducatif intrinsèque des activités physiques et sportives.

#### **4.5. À l'écoute des enseignants et l'équipe pédagogique**

Le projet d'EPS ne saurait évacuer le rôle et la personnalité des enseignants d'éducation physique, car ce sont eux qui vivent concrètement les séances. Le projet émane des choix d'une équipe pédagogique, et est résultat d'une concertation. En cela, il traduit les compétences respectives des enseignants, mais aussi leurs propres préférences en matière d'activité physique et sportive, et plus généralement leur conception singulière de l'enseignement de l'éducation physique. Comme tout projet, il ne doit pas être figé, et qu'afin de garantir son évolutivité, il sera l'objet d'évaluations régulières menées par les enseignants de la discipline.

### **5. Les valeurs de l'EPS**

Selon (**Vincent Lamotte 1992**), principe idéale qui régit les comportements et les jugements d'un individu d'un groupe ou d'une société. Revue sciences humaines, reboum.O1992. Distingue des valeurs morales, intellectuelles (comprendre) et esthétiques.

Pour (**L. Legrand 1991**), la formation morale doit porter sur la connaissance des valeurs, la justification théorique des valeurs, le sentiment d'obligation, la volonté de conformer sa conduite è ses valeurs et l'habitude de l'action conforme à ses valeurs.

(**P. Ricqueur 1995**) distingue la morale qui recouvre, de l'éthique qui correspond à ce que la personne estime bon de faire et qui se rapproche du concept de valeur (ce qui est digne d'estime).

Il rappelle que le beau, le bien et le vrai constituent les trois grandes valeurs de la tradition occidentale dominante.

Même si elles ne sont pas explicitement nommées comme telles, l'EPS poursuit aussi des valeurs morales (responsabilité...) intellectuelles et esthétique. L'EPS n'ignore pas non plus l'émergence de valeurs nouvelles telles que le bien-être individuel, accomplissement affectif

## **6. L'impact de l'EPS à l'école**

Dans sa réalité quotidienne, l'EPS est occultée dans ses dimensions éducative, culturelle et sociale. Elle se caractérise par un taux élevé de dispensés des cours. Ce qui motive les élèves avant tout de se rencontrer pour jouer entre camarades de classe. Pour la majorité, il n'existe pas de programme d'EPS et les cours sont improvisés, ils se déroulent dans des conditions mauvaises voire très mauvaise ... en définitive, une représentation et une conception erronée de cette discipline se dégage et L'EPS en est ainsi déviée de sa vocation fondamentale, car les problèmes de l'EPS restent nombreux et multiformes.

Des enseignants, des chercheurs et des intervenants à différents colloques ont mis en exergue le caractère d'urgence à réagir pour sortir l'EPS de sa léthargie. Notamment, lors d'un colloque sur l'EPS et le sport scolaire en 2001, des inspecteurs d'enseignement secondaire ont mis l'accent sur la rareté des ressources financières et la faiblesse de participation au sport scolaire. **(Bourg J-F, Gougnet J-J. 2001).**

Abordant les conditions dans lesquelles se déroulent les cours d'EPS, l'un d'eux dira que : la situation actuelle est des plus alarmantes et le problème des infrastructures et du matériel est devenu trop important pour être réglé au niveau d'une seule institution. Une enquête menée à cette période révèle en effet qu'au niveau du trois palier et du secondaire l'existence d'une grande insuffisance en équipements sportifs.

L'EPS dans ses aspects éducation, formation, massification, culture... reste marginalisés et minorée dans le système éducatif algérien : horaire, emploi du temps, coefficient, mauvaises conditions de travail, infrastructures insuffisantes et non commode à la pratique, désuètes, manque moyens matériels et d'aides à la didactique caractérisent sa situation précaire... son statut et sa fonction sont dévalorisés.

Ses contenus sont restés figés autour de quelques disciplines sportives routinières, dans l'impossibilité d'évoluer, de créer, d'innover, etc.

Elle reste méconnue : l'EPS et le sport scolaire restent dans l'ombre, ils sont médiatisés pour le grand public, il y a confusion totale entre l'EPS et sport. L'EPS, c'est le sport scolaire dans l'imaginaire populaire ; on en retient généralement que les aspects ludiques (fonction récréative et de palliatif au sein de l'école).

L'EPS vit en autarcie à l'école, en décalage avec la vie social et ses changements. En dehors des grandes agglomérations, ses répercussions au niveau de la population sont négligeables :

- La pratique chute rapidement après la scolarité, à l'exemple de l'université ou du monde du travail etc.
- la participation des femmes restent faible et discriminée.
- Combien sont-ils à pratiquer plus ou moins régulièrement une APS en Algérie ?
- Le sport scolaire dans quelle mesure a-t-il servi le sport civil ?

En apparence pas ou peu d'effet. Il est difficile de se prononcer tant les sources d'influence sont diverses et multiformes (différents médias, spectacles, etc.). Les pouvoirs publics ont plus ou moins opté pour une politique de prestige misant sur le sport d'élite dans l'espoir de décrocher quelques médailles providentielles avec retombées populaires.

Alors qu'on continue à clamer haut et fort que l'EPS et le sport scolaire sont le (creuset) pour promouvoir les APS et développer le mouvement sportif national très peu d'importance leur est accordée réellement.

Au niveau de l'enseignement supérieur et de recherche scientifique : alors que nous avons souligné sa situation de précarité à l'école algérienne qu'en est-il de cette discipline au niveau du supérieur ?

De nombreux travaux soulignent l'état d'indétermination et d'imprécision qui caractérisent la discipline d'EPS. (Ulman1979) nous dit que : son enseignement est toujours quelque peu recherché en comparaison avec les autres matières scolaires. Il y a toujours un flou pédagogique qui l'entoure. D'un point de vue didactique, l'action

pédagogique fonde ses contenus sur la motricité, l'activité sportive, la compétition et le jeu souvent incompatibles avec le sérieux académique de l'école. D'un point de vue épistémologique, peut-on considérer cette discipline comme science autonome ?

Pour de multiples raisons, la recherche scientifique a tardé à investir d'une façon concrète le champ des APS. On peut cependant remarquer que ce domaine, apparu tardivement sur la scène universitaire, commence à susciter un engouement remarquable parmi les nations développées mais qu'il continue à être boudé par nos chercheurs et ceci malgré l'importance apparente que représente le phénomène des pratiques physiques et du sport spectacle en général dans la vie quotidienne. (**Mémoire – développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive 2012**).

## **7. Programmation de l'éducation physique et sportive en Algérie**

L'éducation physique et sportive en Algérie, comme elle l'est dans les autres pays, est intégrée dans l'éducation globale. Celle-ci vise à former le futur citoyen, lucide et autonome, un individu intellectuellement, physiquement, et socialement éduqué. Vu l'immense importance qu'a cette discipline, de nombreuses études et recherches ont été réalisées sur l'importance et les effets de l'éducation physique et sportive sur l'élève, que se soit physiquement, physiologiquement, psychologiquement, ou socialement, de même plusieurs pays ont pris en considération les résultats de ces études et recherches pour arriver ou/et atteindre le but visé par cette discipline. Mais malheureusement, les responsables de l'éducation nationale, d'un côté, et ceux de la jeunesse et de sport, d'autre part dans le gouvernement algérien semblent non intéressés, et pourtant ils n'arrêtent pas de réclamer à chaque fois des bons résultats et de critiquer l'échec de nos athlètes et nos joueurs dans les compétitions internationales.

## **8. L'approche éducative**

### **8.1. Sur le plan de la prise en charge de l'EPS et du sport scolaire**

L'EPS dans les écoles primaires, est inexistante. Par contre dans les autres paliers (collèges et lycées), cette discipline scolaire se limite à des séances d'animation et de détente, le cours est effectué suivant parfois une démarche rigide d'apprentissage de techniques sportives, ne laissant aucune place à la bonne ambiance.

En deux heures d'EPS par semaine, "choix algérien" pour des collégiens et lycéens adolescents qui ont besoin de se dépenser tous les jours ! Les 4h de l'animation sportive sont incluses dans l'emploi du temps de l'enseignant comme des heures d'EPS (manque de poste budgétaire).

### **8.2. Sur le plan encadrement**

L'EPS dans les écoles primaires, est inexistante réellement (besoin réel est de 18000 enseignants) ; le taux d'encadrement est de 2,69 %, soit 330 élèves par enseignant dans le moyen ; le taux d'encadrement est de 3,36%, soit 360 élèves par enseignant dans le secondaire (Statistique MEN, 2012-2014), voir Tableau 1.

### **8.3. Sur le plan infrastructurel et installations sportives**

Comme on le remarque sur le Tableau 2 : 95,48% des écoles primaires n'ont pas de stade ; 99,48% des écoles primaires n'ont pas de salle ; 67,61% des établissements au collège n'ont pas de stade ; 89,43% des établissements au collège n'ont pas de salle ; 51,37% des établissements au lycée n'ont pas de stade ; 75,63% des établissements au lycée n'ont pas de salle.



**Tableau 1 : Taux d'encadrement de l'EPS par palier d'enseignement**

Palier	Nombre d'enseignants	Besoin réel	Manque	Remarque
Primaire	0	18000	Flagrant	L'EPS dans les écoles primaire est inexistante réellement
CEM	9232	15021	5789	Le taux d'encadrement est de 2,69% soit 330 élèves par enseignant.
lycée	5232	7480	2248	Le taux d'encadrement est de 3,36% soit 360 élèves par enseignant.

**Tableau 2 : Répartition des infrastructures et installations sportives par palier d'enseignement.**

Palier	Nombre d'établissements	Nombre de stades	% d'établissements stades	Nombre de salles	% d'établissements salles
Primaire	17853	792	4,52%	91	0,52%
CEM	5007	1245	32,39%	214	11,57%
Lycée	1870	692	48,63%	233	24,37%

#### 8.4. Sur le plan financier

Le Financement du Sport scolaire repose sur 3 sources, à savoir 2 sources centrales (MEN/MJS) et une autre locale(DJS), dans ce cadre, il y a lieu de signaler l'indigence des subventions attribuées aux différentes structures, eu égard aux attentes et objectifs fixés. Il faut également signaler une 4eme source, en dépit de son caractère dérisoire, alimentée par les cotisations des élèves qui rapportent un total de 3 millions de dinars

voir plus, et dont la faiblesse est justifiée par le nombre d'élèves affranchis de cotisations, déclaré nécessaires et le non versement des cotisations des élèves par les ligues de wilayas du sport scolaire à la FASS pour le bon fonctionnement du programme fédéral surtout sur le plan formation et prise en charge.

Le niveau de la formation a nettement régressé. Le marasme existant, se situe au niveau des structures de formation des 03 ministères (l'éducation nationale, ministère de la jeunesse et des sports et celui de l'enseignement supérieur). Ajoutant à cela la formation accélérée dans les ITE (année 80). L'orientation des nouveaux bacheliers pour se former en EPS, semble illogique car, la note obtenue au BAC sportif ne reflète pas le niveau réel de ce stagiaire ni son profil, c'est pourquoi on se retrouve souvent au niveau des instituts avec des stagiaires obligés en quelque sorte, de faire une formation qui n'est pas de leur choix avec toutes les conséquences que cela implique sur le terrain. La formation des enseignants reste très dispersée, inégale aussi bien pour un même niveau scolaire, que d'un niveau à l'autre. (Remdane Messahel)

## **9. Les inégalités sociales**

### **9.1. Définition des inégalités sociales**

C'est la distribution non uniforme d'un bien matériel ou symbolique socialement valorisé parmi les membres d'une société.

Les inégalités sociales : origines individuelles et sociales.

Les inégalités sociales existant entre les individus peuvent affecter n'importe quelle espèce de possessions (richesse, instruction, information, etc.), de qualités (prestige, âge, état de santé, etc.) et de réalisations (diplôme, performance physique, autorité, etc.) dès lors que celles-ci sont susceptibles d'être réparties de façon non uniforme ; c'est le cas de presque toutes, à l'exception de la vie elle-même. Tenter de distinguer dans l'absolu entre celles qui seraient sociales et celles qui ne le seraient pas est un projet d'autant plus vain que, d'une part beaucoup d'inégalités de forme psychique ou somatique ( la santé, les compétences intellectuelles et physiques, etc.) sont déterminées ou affectées par quelque modalité de la vie sociale et que, d'autre part, il semble difficile, voire impossible, d'identifier une quelconque différenciation individuelle qui ne soit pas susceptible ici et/ou là de faire l'objet d'une évaluation

collective et , donc, de constituer une inégalité sociale. Cela peut en effet être le cas de l'appartenance ethnique, de l'âge ou du sexe, mais tout autant de la taille, de la fécondité ou de rouerie les inégalités sociales tiennent donc à l'instauration d'une structure ordinale au sein d'un système de différenciation.

## **9.2. Inégalités et normes sociales**

Socialement déterminées ou socialement définies, ces inégalités valent donc à tout individu de jouir d'un sort plus ou moins enviable : toute évaluation collective est en effet corrélative de normes sociales et, de ce fait, attributive de sanctions positives ou négatives de nature économique ; statuaire ou politique (**DAHRENDORF 1968**), ; elles lui valent aussi de bénéficier de chances inégales (**WEBER 1971**), soit pour l'accès aux biens sociaux rares : la richesse, le prestige et le pouvoir ou l'autorité, soit pour la réalisation de « besoins » ou d'objectifs quelconques (**BENDIX et LIPSET 1966**). Ces objectifs comme les modalités de leur réalisation varient selon les systèmes sociaux et les segments collectifs qui les constituent ; c'est donc la valorisation même des diverses inégalités sociales qui est différente d'une société ou d'un groupe social à l'autre.

## **9.3. La sensibilité collective à l'hétérogénéité sociale**

Cela explique les fluctuations, dans le temps et dans l'espace social, de la sensibilité collective à l'hétérogénéité sociale (**BLAU 1977**), et, partant, à la définition même de ce qui est inégalité sociale et ce qui ne l'est pas. Il semble ainsi que nos sociétés occidentales jugent plus défavorablement les inégalités civiques et juridiques (ou de droit) que les inégalités économiques et de pouvoir, qu'elles soient moins sensibles aux inégalités de qu'à celles de considération et de traitement, soient plus scandalisées par celles qui proviennent de l'hérédité sociale que par celle qui peuvent être expliquées par des qualités ou les accomplissements personnels. De façon générale, l'inégalité des conditions peut, dans la conscience collective être partiellement compensée par (la croyance dans l'égalité des chances, qui n'a d'ailleurs de signification que dans le contexte de la première (**Tocqueville 1968**), les potentialités de protestation et de conflit collectifs sont donc essentiellement relatives à la nature historique de cette perception plus qu'à la gravité « objective » de l'inégalité sociale

#### **9.4. L'égalisation des chances scolaires**

Ainsi les espoirs mis dans les conséquences favorables d'une égalisation relative des chances scolaires sur les principales inégalités sociales sont d'autant plus amèrement déçus que les sociologues connaissent aujourd'hui le rôle déterminant du niveau d'instruction et de diplômes dans le processus d'acquisition du statut socioprofessionnels ; dans nos sociétés, ce dernier détermine les caractéristiques essentielles du statut social et donc la place dans la stratification sociale (**Boudon, 1973**).

### **10. Inégalités sociales de scolarisation**

#### **10.1. Education et territoires : la construction d'une approche**

L'appel à projet Éducation et formation : disparités territoriales et régionales a été l'occasion pour la recherche en éducation de mobiliser le couple Éducation et territoires. Si pour un ensemble d'institutions et de champs de la recherche (la ville, le logement, le travail social, etc.), les dynamiques territoriales font l'objet de travaux, depuis plusieurs décennies, leur place est longtemps restée plus modeste dans le domaine de l'éducation. La sociologie de l'éducation s'est en effet structurée, durant les années soixante / soixante-dix, autour de la relation école/société par l'étude des liens entre inégalités sociales et inégalités scolaires. Même si certaines recherches introduisent la notion d'inégalité géographique du système d'enseignement, mettant en question son caractère unifié, cette période est davantage marquée par une lecture centralisatrice de l'école, privilégiant la notion d'appartenance de classe. Il faut attendre les années quatre-vingt pour que se développent des travaux qui mobilisent la dimension spatiale, en lien avec un ensemble de transformations politiques et institutionnelles qui justifient une interrogation plus systématique des relations entre éducation et enjeux locaux (décentralisation, territorialisation, assouplissement de la carte scolaire etc.).

## **10.2. Difficultés d'interprétations des disparités géographiques d'éducation**

Les difficultés sont nombreuses dès lors qu'il s'agit d'interpréter les différenciations territoriales constatées, celles-ci résultant d'une combinaison complexe de facteurs géographiques, historiques, économiques, démographiques et politiques. Ainsi, dès le début des années 1980, Jean Lamoure a montré que l'histoire des régions avait structuré les offres de formation professionnelle, bien avant les lois de décentralisation. **(Lamoure J., 1982).**

# PARTIE PRATIQUE

# MÉTHODOLOGIE

### **III. Partie méthodologique**

#### **1. Présentation de l'étude**

Dans le cadre de notre étude, nous avons adopté une démarche méthodologique dont nous allons présenter une interprétation cartographique des résultats de notre enquête sur les disparités régionales d'accès à la pratique de l'EPS dans la wilaya de Bejaïa.

#### **2. Tache de la recherche**

Afin d'atteindre l'objectif suscité nous nous sommes fixés les tâches suivantes : une analyse bibliographique de la thématique de l'éducation physique et sportive, afin de cerner ses spécificités, le contexte de son évolution.

Construction d'un questionnaire c'est la partie la plus difficile du travail. Etant conscient de l'importance de ce questionnaire, nous avons plusieurs fois consulté les documents dans la bibliothèque dans le but de trouver un support ayant trait à notre sujet, mais en vain. En effet, ce questionnaire a été élaboré par nous-même avec le consentement de notre encadreur pour essayer de déterminer les disparités d'accès à la pratique de l'EPS pour les élèves du secondaire. Cela par le recueil des réponses des élèves sur des facteurs qui peuvent être frein dans l'accès à la pratique de l'EPS

#### **3. Moyens et méthodes de la recherche**

##### **3.1. L'analyse bibliographique et documentaire**

Ce procédé nous aide à collecter le maximum de données relatives à notre thème, nous avons donc consulté et analysé une série d'ouvrages et de revues spécialisées ainsi que quelques sites internet afin de mieux cerner notre problématique et ainsi choisir les outils les mieux adaptés pour recueillir les données et ainsi de répondre aux questions posées.



### 3.2. Enquête par le questionnaire

Sur le plan méthodologique, notre méthode de travail a nécessité l'utilisation d'un questionnaire qui est une technique d'investigation, dans le but de relever le maximum de réponse pour notre sujet de recherche et également afin de vérifier nos hypothèses. L'enquête par questionnaire consiste à poser un ensemble de questions le plus souvent représentatives d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou familiale, à leurs opinions, à leurs attitudes à l'égard d'opinions ou d'enjeux humain et sociaux, à leurs attentes, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un événement ou d'un problème, ou encore sur tout autre point qui intéresse les chercheurs la possibilité de quantifier de multiples données et de procéder dès lors à de nombreuses analyses statistiques.

### 3.3. Structure du questionnaire

Le questionnaire compte 16 questions organisées de la façon suivante (annexe) :

<b>Facteurs</b>	<b>Questions</b>
Humain	1, 7, 8,10
culturel	2, 9, 15,16
infrastructurel	3, 4, 6,11
climatique	5, 12, 13,14

## 4. Déroulement de l'enquête

### 4.1. L'ajustement du questionnaire

Cette méthode est utilisée dans la recherche scientifique et vise à poser des questions qui reflètent le facteur étudié, il contient un ajustement celui des élèves du lycée.

### 4.2. Dépouillements

Nous avons commencé la distribution des questionnaires en janvier 2016, cela nous a permis de voir si les questions sont claires dans le but de faciliter la tâche aux élèves.

Ainsi pour les 16 questions le NON dans le questionnaire reflète le frein pour l'accès à la pratique d'EPS sauf pour les deux premières questions dans le facteur climatique (annexe) dont lequel nous avons inversé les réponses afin de faciliter les calculs.

#### **4.3. Le lieu**

L'administration de notre questionnaire a été facilitée par nos collègues étudiants qui nous ont apporté leur aide, en distribuant le questionnaire aux lycéens de leur régions respectives, les élèves ont rempli individuellement le questionnaire après leur avoir expliqué les questions et la procédure à suivre pour répondre.

#### **4.4. La durée**

Notre étude s'est étalé sur une période allant du début du mois d'octobre 2015 jusqu'à la fin de mois de mai 2016.

### **5. Echantillon de la recherche**

#### **5.1. Le choix de l'échantillon**

Pour la réalisation de notre travail de recherche, il nous a fallu un échantillon d'élèves. Pour accéder à la réalisation de nos objectifs qui concerne nos hypothèses, nous avons testé des échantillons de la méthode probabiliste (aléatoire simple) qui a pour avantage la facilité de mettre en œuvre. C'est une méthode qui consiste à prélever au hasard et de façon indépendante.

#### **5.2. L'échantillon**

Les sujets de notre étude sont des élèves des établissements secondaires. Ces sujets sont pris dans leur globalité sans distinction de sexe. Ils représentent un échantillon effectif de 190 élèves répartis comme suit : 10 élèves dans chaque daïra, la confidentialité des données recueillies avec chaque élève a été assurée, cela après un consentement libre et éclairé en s'engageant à donner aux sujets toutes les informations qu'ils aimeraient connaître avant de s'engager. Il faut cependant préciser que nous avons récupéré 100 % du questionnaire distribué.

### **5.3. Présentation du questionnaire**

Nous avons quatre facteurs chacun est composé de quatre items

- Facteur humain
- Facteur culturel
- Facteur infrastructurel
- Facteur climatique

### **6. Test statistique**

Afin de mieux comprendre les résultats et de leur donner une signification logique, on a opté pour l'utilisation des pourcentages illustrés dans des tableaux et sur des cartes.

### **7. Etude cartographique**

Nous avons tout d'abord illustré le pourcentage total des réponses positives et négatives obtenus dans l'ensemble des régions, pour chaque question de chaque facteur sur les tableaux 3, 4, 5 et 6. Ensuite sur les tableaux 7, 8, 9, 10 nous avons représenté les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues aux différents facteurs. Ainsi nous avons illustré ces pourcentages sur une carte de la wilaya, dont le découpage est administratif. Afin d'atteindre l'objectif de notre étude et répondre à nos hypothèses.

# RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

## IV. Résultats et discussions

Les résultats obtenus après calculs des pourcentages des réponses positives et négatives des différents facteurs sur l'accès à la pratique de l'EPS sont représentés sous forme de tableaux. Les moyennes calculées pour chaque facteur sont considérées comme valeur référentielles pour comparer les résultats de chaque localité (en l'absence de données indicatives).

### 1. Facteur humain

A continuation nous représentons les réponses relatives à l'effet du facteur humain sur l'accès à la pratique de l'EPS.

**Tableau 3 :** Effet du facteur humain sur l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia (valeurs représentées en % pour chaque question).

Réponses	OUI %	NON %
Q1	61%	39%
Q2	27%	73%
Q3	59%	41%
Q4	55%	45%
Moyenne	51%	49%

#### Question n°1

Selon les résultats obtenus pour cette question, nous notons qu'il y a 61% de notre échantillon qui affirment que la présence d'une enseignante n'est pas plus intéressante pour la pratique de l'EPS par contre 39% qui affirment le contraire. Ainsi nous pouvons affirmer que la présence d'une enseignante n'est pas vraiment un facteur qui freine l'accès à la pratique de l'éducation physique et sportive.

#### Question n°2

Selon les résultats obtenus pour cette question, nous notons qu'il y a 27% de notre échantillon qui affirment que les responsables locaux ont un intérêt à la promotion de la pratique d'EPS par contre 73% affirment le contraire. Ainsi nous pouvons dire que les responsables locaux ne sont pas un moteur pour l'éducation physique et sportive.

### Question n°3

Selon les résultats obtenus pour cette question, nous notons qu'il y a 59% de notre échantillon qui affirment que la présence d'un enseignant n'est pas gênant pour la pratique de l'EPS par contre 41% affirment le contraire. Ainsi la présence d'un enseignant n'est pas un frein pour l'accès à la pratique de l'EPS

### Question n°4

Selon les résultats obtenus pour cette question, nous notons qu'il y a 55% de notre échantillon qui affirment que les responsables au niveau de leur établissement s'investissent pour faciliter l'accès à la pratique de l'EPS par contre 45% affirment le contraire. Nous pouvons dire que les responsables au niveau des établissements sont un moteur pour la pratique de l'EPS.

## 2. Facteur culturel

**Tableau 4 :** Effet du facteur culturel sur l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia (valeurs représentées en % pour chaque question).

Réponses	OUI%	NON%
Q1	76%	24%
Q2	72%	28%
Q3	78%	22%
Q4	62%	38%
Moyenne	72%	28%

### Question n°1

Selon les résultats obtenus pour cette question, 76% des questionnés affirment que les contenus d'apprentissage et d'enseignement de la matière d'EPS répondent à leur valeurs, alors que 24% disent qu'elle ne répond pas. Donc le cours d'EPS telle qu'il enseigné est compatible avec la culture des élèves se qui ne frein pas l'accès à la pratique.

### Question n°2

Selon les résultats obtenus pour cette question, 72% des répondant affirment que la pratique de l'EPS ce n'est pas un facteur inhibiteur, par contre 28% affirment le contraire. Ainsi la pratique de l'EPS n'est pas un facteur inhibiteur.

### Question n°3

Selon les résultats obtenus pour cette question, nous notons qu'il y a 78% des sujets qui disent que la mixité n'est pas gênante pendant la séance d'APS à dominante collective, par contre 22% affirment le contraire. Alors nous constatons que la mixité n'est pas un handicap pour les sujets dans l'application des séances d'APS collectives.

### Question n°4

Selon les résultats obtenus pour cette question, 72% de notre échantillon affirment que l'appel au corps dans la pratique de l'EPS n'est pas un élément qui la rend difficile, tandis que 28% disent le contraire, donc l'engagement du corps dans le cours d'APS n'est pas un élément qui rend l'accès difficile à pratique de cette matière.

## 3. Facteur infrastructurel

**Tableau 5 :** Effet du facteur infrastructurel sur l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia (valeurs représentées en % pour chaque question).

Réponses	OUI%	NON%
Q1	79%	21%
Q2	42%	58%
Q3	37%	63%
Q4	68%	32%
Moyenne	56%	44%

### Question n°1 et 2

Selon les résultats obtenus pour cette question, 79% des questionnés confirment qu'ils ont une salle couverte pour la pratique de l'EPS, alors que 21% disent qu'ils n'ont pas de salle. Malgré que plus de la moitié des lycéens affirment qu'ils ont une salle pour la pratique de l'EPS, mais un pourcentage important qui est de 58%, affirment que ces salles sont inconfortables à la pratique de l'éducation physique et sportive.

### Question n°3 et 4

Pour la question n°4, 68% de la population affirment que leurs établissements sont dotés d'un matériel pédagogique, à l'opposé, dans la question n° 3 on trouve que seulement 37% de l'échantillon qui disent que ce matériel permet l'accès à la pratique pour tout le monde, ainsi nous pouvons dire que malgré que les établissements possèdent du matériel pédagogique mais il reste insuffisant et disparate.

## 4. Facteur climatique

**Tableau 6 :** Effet du facteur climatique sur l'accès à la pratique de l'EPS au niveau de la wilaya de Bejaia (valeurs représentées en % pour chaque question).

Réponses	OUI%	NON%
Q1	84%	16%
Q2	65%	35%
Q3	25%	75%
Q4	40%	60%
Moyenne	56%	44%

### Question n°1 et 2

Pour les questions N°1 et 2, avec une moyenne de 74% des lycéens pratiquent l'EPS dans les périodes d'hiver et au moment de pic de chaleur, tandis que 26% n'accèdent pas à la pratique, nous pouvons dire que ceci est relié à une présence importante d'infrastructure au niveau des lycées (Tableau N°3).



### **Question n° 3**

Selon les résultats obtenus pour cette question, 25% des élèves affirment que leurs enseignants font d'effort s'adapter aux conditions climatiques, ce qui signifie que les conditions climatiques des régions de ces élèves sont pénibles pour la pratique de l'EPS, par contre 75% disent le contraire, ce qui explique que les conditions climatiques de leurs régions facilitent l'accès à la pratique de l'EPS.

### **Question n° 4**

Nous notons pour cette question, que 40% de notre échantillon affirment que les conditions climatique de leurs régions sont un élément qui freine l'accès à la pratique de l'EPS, alors que 60% disent le contraire.

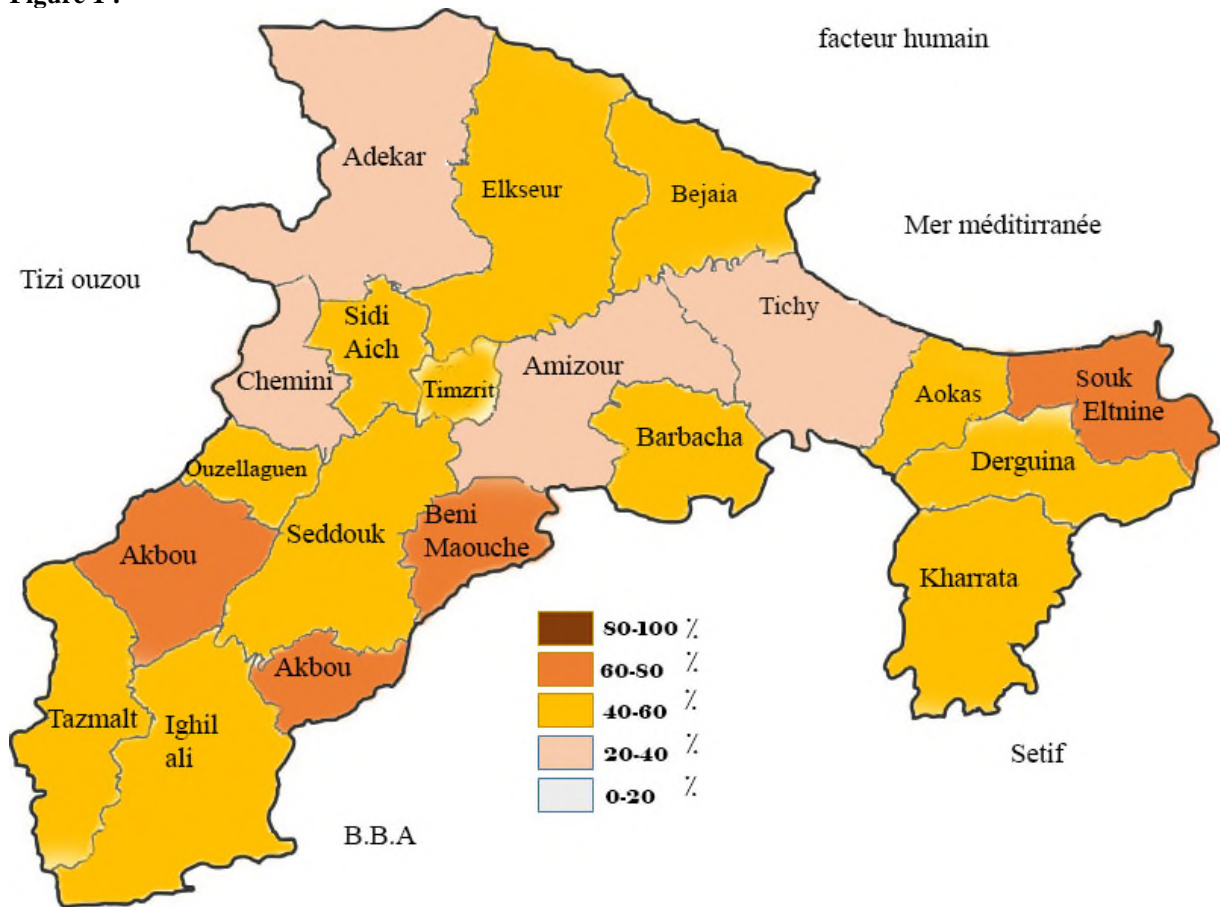
## 5. Représentation cartographique de l'accès à la pratique de l'EPS selon les localités

### 5.1. Facteur humain

**Tableau 7:** représente les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues au facteur humain.

REGIONS	OUI%	NON%
BEJAIA	55%	45%
ELKSEUR	50%	50%
ADEKAR	65%	35%
CHEMINI	68%	32%
SIDI AICH	52%	48%
OUZELAGUEN	45%	55%
SEDOUK	55%	45%
AKBOU	25%	75%
IGHIL ALI	50%	50%
TAZMALT	45%	55%
BENIMAOUCHE	25%	75%
TIMEZRIT	60%	40%
BERBACHA	52%	48%
AMIZOUR	62%	38%
TICHY	65%	35%
AOKAS	48%	52%
SOUKELTNINE	28%	72%
DERGUINA	52%	48%
KHERATA	60%	40%

Figure 1 :



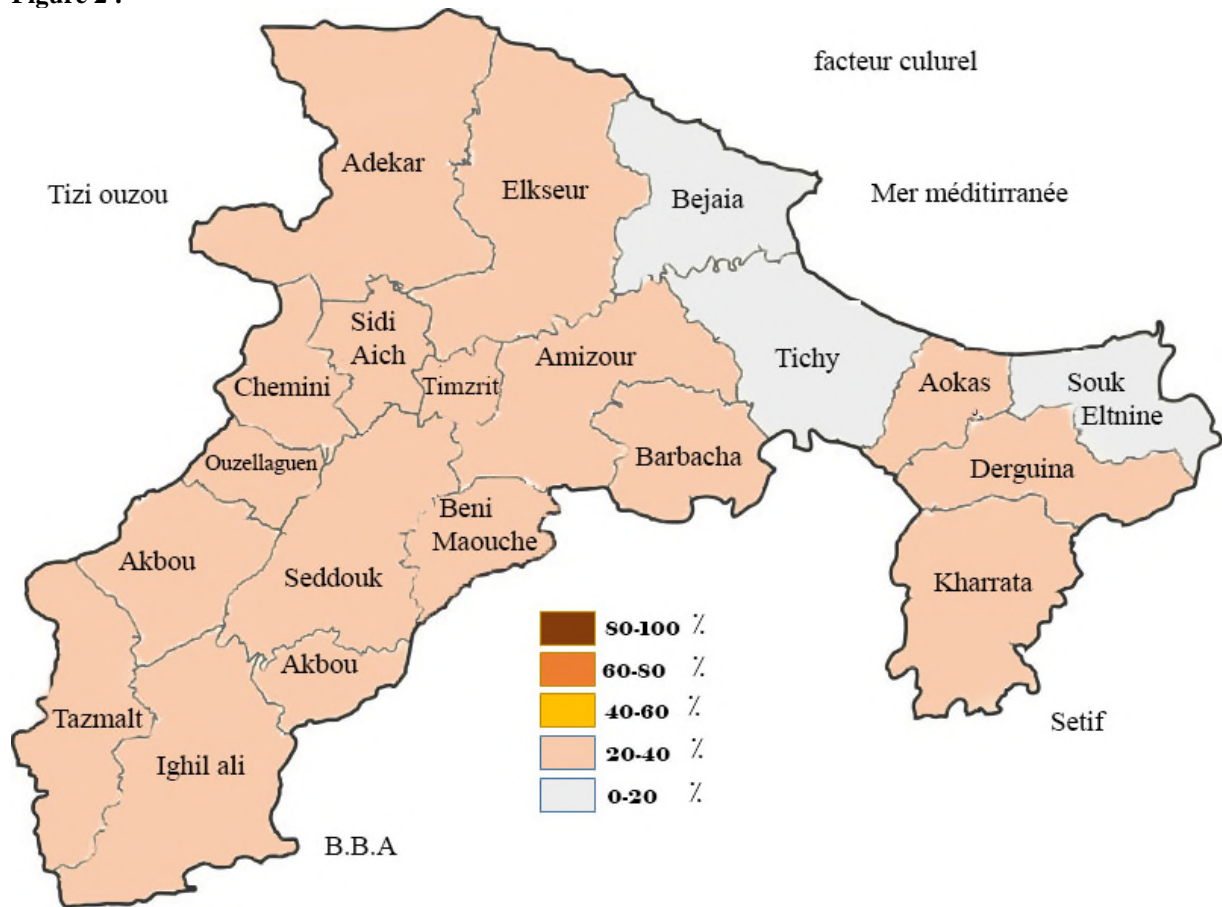
Selon cette figure : une dispersion qui ne tient pas compte des reliefs géographiques. Cela dit les contraintes exprimées selon ce facteur peuvent avoir une autre source. Par contre elle détermine que le facteur humain frein l'accès à la pratique de l'EPS d'une manière indéterminé entre une région et une autre. Le seuil de frein à la pratique de l'EPS est déterminé selon la moyenne calculée dans le tableau 3 (49%). Ainsi les localités incluses dans l'intervalle 60-80% et représentées sur la carte (> 3 localités) dépassent le seuil considéré et le facteur humain est très considérable.

## 5.2. Facteur culturel

**Tableau 8 :** représente les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues au facteur culturel.

REGIONS	OUI%	NON
BEJAIA	80%	20%
ELKSEUR	75%	25%
ADEKAR	62%	38%
CHEMINI	70%	30%
SIDI AICH	68%	32%
OUZELAGUEN	65%	35%
SEDOUK	72%	28%
AKBOU	65%	35%
IGHIL ALI	70%	30%
TAZMALT	75%	25%
BENIMAUCHE	72%	28%
TIMEZRIT	68%	32%
BERBACHA	75%	25%
AMIZOUR	70%	30%
TICHY	80%	20%
AOKAS	78%	22%
SOUKELTNINE	82%	18%
DERGUINA	70%	30%
KHERATA	70%	30%

Figure 2 :



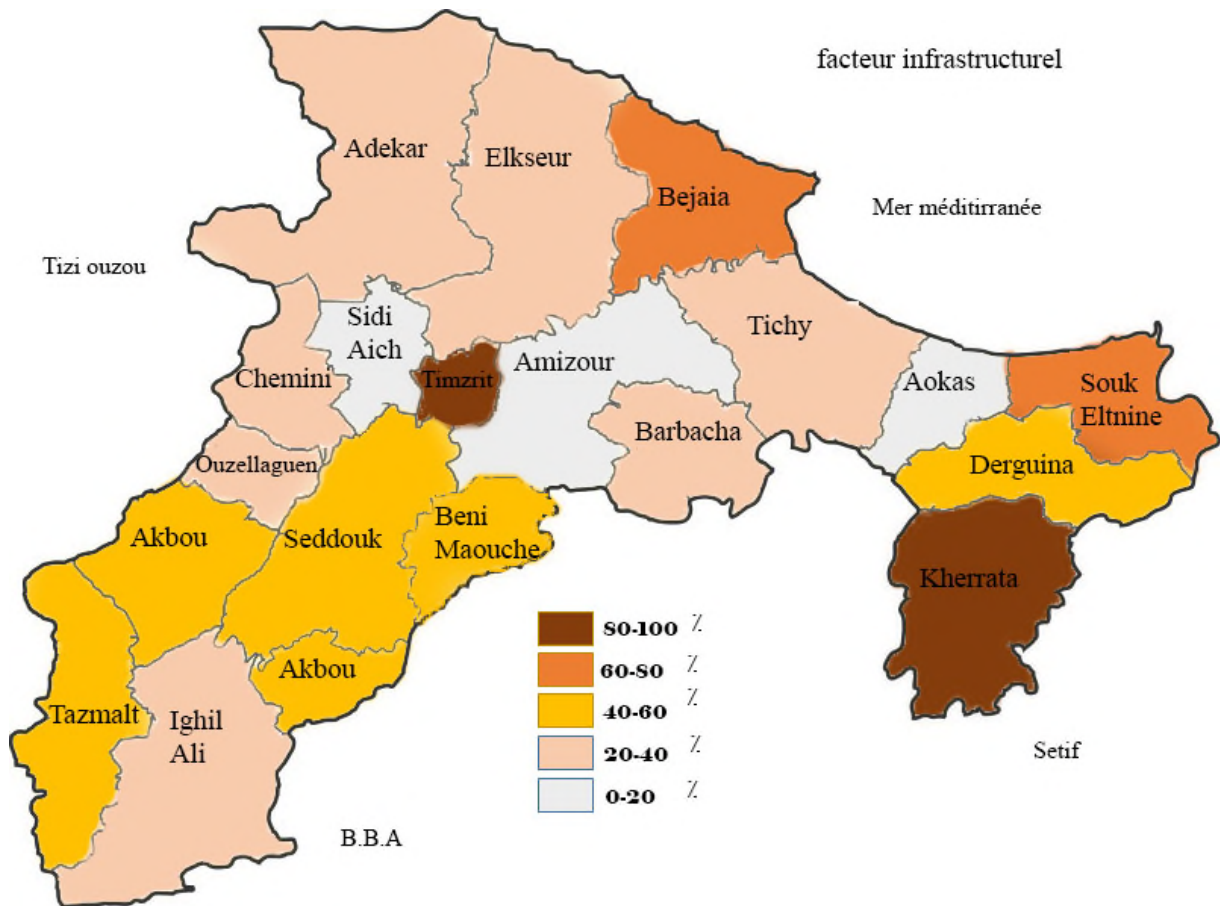
Cette figure nous informe qu'il n'y a pas un écart très important entre les régions. Juste une légère différence entre les daïras côtière de celles qui s'éloigne de la mer. Ceci indique l'homogénéité culturelle de la wilaya. Quelques localités incluses dans l'intervalle 20-40 sont plus considérables par rapport à d'autres puisque le frein dans ces daïras supérieur à la moyenne calculée 28%.

### 5.3. Facteur infrastructurel

**Tableau 9** : représente les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues au facteur infrastructurel.

<b>REGIONS</b>	<b>OUI%</b>	<b>NON</b>
BEJAIA	28%	72%
ELKSEUR	62%	38%
ADEKAR	65%	35%
CHEMINI	62%	38%
SIDI AICH	98%	2%
OUZELAGUEN	70%	30%
SEDOUK	58%	42%
AKBOU	48	52%
IGHIL ALI	68%	32%
TAZMALT	52%	48%
BENIMAOUCHE	45%	55%
TIMEZRIT	10%	90%
BERBACHA	65%	35%
AMIZOUR	92%	8%
TICHY	68%	32%
AOKAS	92%	8%
SOUKELTNINE	20%	80%
DERGUINA	52%	48%
KHERATA	18%	82%

Figure 3 :



Selon cette figure on constate que les entraves causées par le facteur infrastructurel affectent les localités côtières, comme celles de l'intérieur de la wilaya quel que soit le relief géographique. Ce qui nous informe que les entraves causées par l'infrastructurel peuvent être liées à d'autres paramètres comme : la direction qui est chargée de l'implantation des salles couvertes de la répartition du matérielles pédagogiques, l'espace pour construire des salles couvertes, la commodité des salles ... le seuil pour ce facteur et de 44% en peut observer sur la carte qu'il y a 2 localités dans l'intervalle 80-100%, 2 autres entre l'intervalle de 60-80% et 5 autres entre 40-60% ce qui fait que l'entrave due à l'infrastructure et considérable.

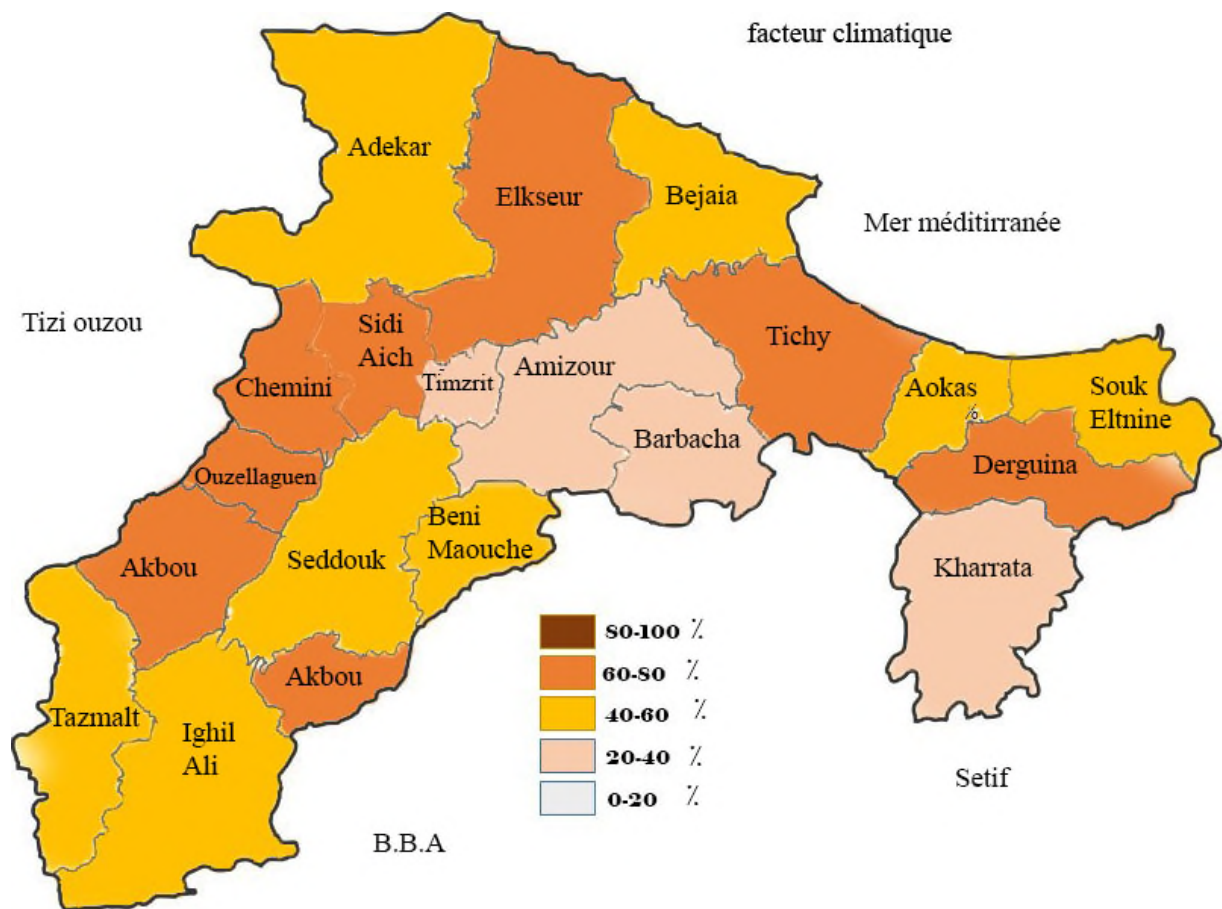
#### 5.4. Facteur climatique

**Tableau 10** : représente les pourcentages d'accès à la pratique de l'EPS des différentes régions dues au facteur climatique

<b>REGIONS</b>	<b>OUI</b>	<b>NON%</b>
BEJAIA	55%	45%
ELKSEUR	70%	30%
ADEKAR	58%	42%
CHEMINI	68%	32%
SIDI AICH	72%	28%
OUZELAGUEN	62%	38%
SEDOUK	55%	45%
AKBOU	60%	40%
IGHIL ALI	50%	50%
TAZMALT	50%	50%
BENIMAOUCHE	42%	58%
TIMEZRIT	32%	68%
BERBACHA	38%	62%
AMIZOUR	52%	48%
TICHY	65%	35%
AOKAS	58%	42%
SOUKELTNINE	42%	58%
DERGUINA	62%	38%
KHERATA	22%	78%



Figure 4 :



Selon cette figure on constate que les entraves causées par le facteur climatique affectent l'ensemble des daïras quel que soit le relief géographique. Cela informe que les aléas climatiques sont en relation avec d'autres facteurs, qui peuvent déterminer l'accès au cours d'EPS. Par ailleurs on constate que les localités entravées par le facteur climatique ne sont pas spécifiquement celles qui ne possèdent pas de l'infrastructure ceci est due à la pluviométrie

## 6. Etude pondérale de l'impact des facteurs sur l'accès à la pratique de l'EPS selon le type de réponse (positive ou négative)

Le Tableau 11 montre les résultats de l'impact de l'ensemble des facteurs pris en compte dans notre étude pour toutes les localités de la wilaya de Bejaïa.

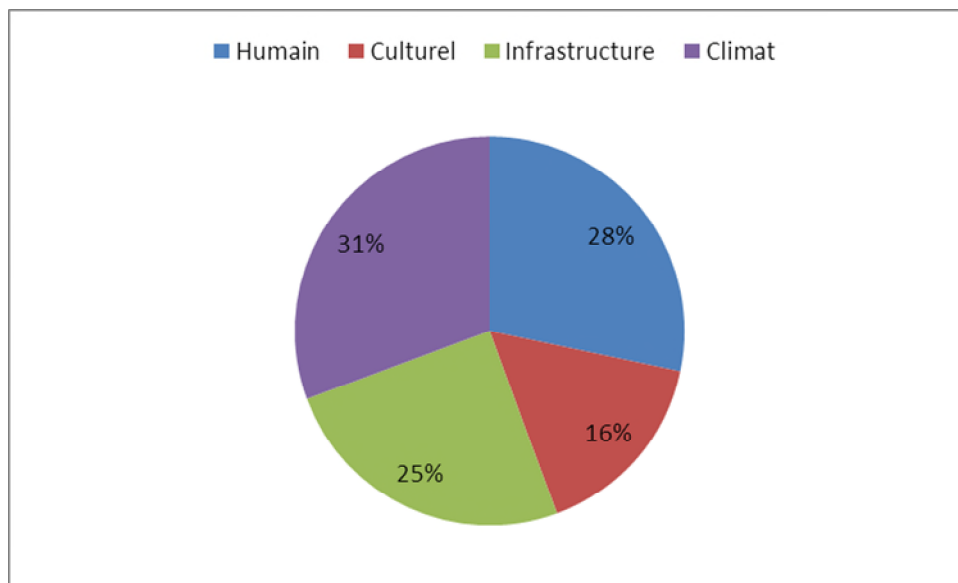
**Tableau 11** : Impact des différents facteurs étudiés sur la pratique de l'EPS au niveau des localités de la wilaya de Bejaïa

		Impact sur l'EPS				Total
		Nombre		%		
		Positif	Négatif	Positif	Négatif	
Facteurs	Humain	385	375	22,4	28,3	-
	Culturel	547	213	31,9	16,1	-
	Infrastructurel	429	331	25,0	25,0	-
	Climat	354	406	20,6	30,6	-
Total	Nombre	1715	1325	-	-	3040
	%	-	-	56,4	43,6	100

Nous avons présenté dans le Tableau 11 le nombre total des réponses que nous avons obtenu durant l'enquête. Au total des 190 lycéens questionnés, nous avons recueilli 3040 réponses, dont 1715 positives (facilitent l'accès à la pratique de l'EPS) et 1325 négatives (freinent l'accès à la pratique). On remarque que l'impact négatif des facteurs étudiés avoisine celles positives (12,8% de moins).

Pour la part des réponses négatives, nous avons donné le pourcentage que représente chaque facteur sur le Tableau 11. Ainsi, nous pouvons classer les facteurs selon le degré d'entrave à l'accès à la pratique de l'EPS (Figure 5).

Figure 5 : l'impact des facteurs à l'entrave de la pratique de l'EPS.



## 7. Discussion des hypothèses

Les résultats obtenus dans le tableau 11 permettent de vérifier l'hypothèse à 43,6% que : « Les facteurs (humain, culturel, infrastructurel et climatique) sont source frein d'accès à la pratique dans tout l'espace géographique. »,

Ainsi selon la figure 5 qui représente l'impact des facteurs à l'entrave de la pratique de l'EPS dans l'ensemble de la wilaya.

Dans l'ensemble des localités étudiées, les aléas climatiques ont quasi le tiers (30,6%) des incidences négative sur l'accès à la pratique de l'EPS dans les établissements de l'enseignement secondaire. De sorte que les élèves ne peuvent poursuivre leurs exercices dans le mauvais temps.

Les facteurs humain et infrastructurel représentent 28,3 et 25,0% des entraves à la pratique de l'EPS, respectivement. La disponibilité d'infrastructures manquantes dans les établissements permettra de mieux exercer l'EPS et réduira d'un quart les entraves liées aux infrastructures.

Quant au facteur culturel, nous déduisons qu'il n'affecte que légèrement (16,1%) sur l'entrave à la pratique ; ceci se traduit par une maturité culturelle à la participation aux différentes activités physiques et sportives dispensées au niveau des établissements.

Selon les figures 1, 2, 3 et 4 dont lesquelles nous avons illustré les dispersions géographiques des différents facteurs (humain, culturel, infrastructurel et climatique) et leur impact négatif sur la pratique de l'EPS dans les différentes daïras de la wilaya de Bejaïa.

La figure 1, qui représente les contraintes liées au facteur humain concernant l'accès à la pratique de l'EPS, mais ne peut déterminer les dispersions à base des différences géographiques. Par contre, elle indique que le frein à la pratique de l'EPS est distribué d'une manière irrégulière entre les différentes régions.

Les disparités existent entre une localité et une autre. Malgré que cette distribution varie d'une zone à une autre, nous ne pouvons pas déterminer les causes. Les valeurs accentuées (>60%) dans la carte peuvent être dues à l'indifférence des personnes responsables de ces localités pour la promotion de cette discipline (Voir tableau 3).

Pour la figure 2 qui représente les entraves liées au facteur culturel, on constate une distribution homogène mais légère (20-40%) du frein de ce facteur sur l'ensemble des localités ; à exception des 3 daïras côtières qui montrent des valeurs encore plus faibles (0-20%) (Voir tableau 4)

Par ailleurs, la différence entre la zone côtière et celles de l'intérieure de la wilaya peut être due à l'ouverture culturelle des métropoles côtières et environs ; distinguées par une population plus diverse culturellement.

Pour la figure 3 qui représente les disparités liées au facteur infrastructurel. On observe des écarts entre localité et une autre sans pouvoir en déterminer les vraies causes. A partir des questionnaires distribués aux élèves relatifs au facteur infrastructurel, les entraves indiquées au Tableau 5 sont liées à l'inconfort des salles que disposent les lycées et l'insuffisance du matériel pédagogique qui pourrait garantir un accès pour tout le monde. Éventuellement aussi, le facteur humain interagit pour en décider sur l'apport d'équipement nécessaire, ou dû aux causes financières non équitables entre localités, ou à la non dotation d'espace pour aménager des salles de sport etc.

Pour la figure 4 qui représente les écarts liés au climat concernant l'accès à la pratique de l'EPS. On constate que les entraves causées par le facteur climatique affectent l'ensemble des daïras quel que soit le relief géographique. Même si l'effet des facteurs est étudié indépendamment, les aléas climatiques peuvent être corrélés avec d'autres paramètres comme

l'infrastructure (incommodité des salles de pratique) et cette interaction ne peut être déterminée dans notre étude.

Nous pouvons affirmer sans grand risque que l'hypothèse est vérifiée, « La présence des disparités géographiques et d'inégalités d'accès à la pratique de l'EPS sont due aux facteurs freinant.»

# CONCLUSION ET PERSPECTIVES

## **V. Conclusion et perspectives**

Durant cette étude, nous avons tenté de présenter les inégalités sociales dans l'accès à la pratique de l'éducation physique et sportive au sein des lycées algériens, le cas de la wilaya de Bejaïa, et par quelle manière une région géographique est prise en charge en matière d'accès à cette discipline par rapport à une autre.

Selon la constitution algérienne de l'éducation physique et sportive, la jeunesse est le grand capital de la nation, et l'EPS est considérée la meilleure source d'énergie pour un engagement sûr et une activité réelle de la force juvénile.

Au cours de notre étude, la démarche suivie consiste à distribuer un questionnaire aux lycéens des différentes localités de la wilaya. Ensuite, nous avons recueilli des réponses sur les différents facteurs pris en compte, qui précisément freinent l'accès à la pratique de l'EPS ; ainsi, nous avons pu constater des disparités régionales. En effet, le facteur climatique se distingue comme le premier déterminant dans l'impact des entraves au niveau de la wilaya. Vient par la suite le facteur humain, avec certaines contraintes particulièrement liées aux responsables dans la majorité des localités. En troisième position, nous avons énuméré le facteur infrastructurel, malgré que la plupart des lycées sis dans les localités concernées, possèdent du matériel pédagogique et une salle couverte ; mais, cette dernière reste dans l'incommodité pour la pratique de l'EPS, et ce matériel ne permet pas l'accès pour tout le monde. En fin, le facteur culturel qui ne présente pas vraiment une entrave pour l'accès à la pratique de l'EPS, selon les résultats de notre étude.

Les facteurs considérés dans l'étude nous ont emmené à obtenir des résultats qui démontrent les écarts entre les localités de la wilaya. Par ailleurs, nous avons rencontré des difficultés dans l'interprétation des différences dans l'accès à l'EPS dans les différentes localités.

Finalement, il serait intéressant d'étaler l'étude pour inclure les primaires et les CEM afin d'avoir une idée plus précise sur les disparités d'accès à la pratique de l'EPS. En plus, il est recommandé de rénover certaines salles de pratique, vu leur état dégradé afin qu'elles soient accessibles aux lycéens et les protéger des aléas climatiques. Il est important aussi de sensibiliser les responsables des localités afin qu'ils s'investissent véritablement dans la promotion de cette matière essentielle dans la formation de futur citoyens adroits, mais aussi dans la vulgarisation de la culture sportive dans les milieux défavorisés.

# BIBLIOGRAPHIE



## **BIBLIOGRAPHIE :**

### **OUVRAGES**

- 1) **Alin** identité pertinence et existentialité de l'EPS. revue 1996
- 2) **BOURG-J-F, GOUGUET J-J**, économie du sport, Paris, la découverte.2001
- 3) **BENDIX REINHARD, LIPEST SEYMOUR M**, class, status and power, New York, free press. 1966
- 4) **BLAU PETER M**, inequality and heterogeneity, New York, free press, 1977
- 5) **CLEMENT J-P**, identité de l'EPS scolaire en 20<sup>ème</sup> siècle. 1993.
- 6) **DURAND, CADOPI et RIFF**, Représentations sociales *de la gymnastique chez des enseignants stagiaires d'éducation physique et sportive et choix d'enseignement*, 2002.
- 7) **KORLTZTEIN.J.P.** la santé à l'épreuve du sport. grenoble, 1986.
- 8) **LAMOTTE, VINCENT**. Lexique de l'enseignement de l'éducation physique et sportive. 2005.
- 9) **LAMOURE J**. les lois de décentralisation. 1982.
- 10) **LECA R et BILLARD, M**. l'enseignement des activités physiques et artistiques. ellipse, 2005.
- 11) **MARRORT G**. didactique de l'éducation physique et sportive. 2003
- 12) **MAGER**
- 13) **PARLEBAS P**, la logique interne, 1981
- 14) **PARLEBAS P**, élément de sociologie du sport, paris. 1984
- 15) **PERRIN**. les APS: plaisir de l'acte moteur ou devoir de santé? actes du colloque - performance et santé. 1991.
- 16) **PIERON M**, pédagogie des activités physiques et du sport .1993
- 17) **REBOUL.O**. les valeurs de l'éducation . paris, puf, 1992.

### **AUTRES SOURCES**

- 1) La revue éducation et formation N 74 avril 2007

- 2) Site web wikipédia
- 3) Mémoire : développement professionnel du métier de l'activité physique et sportive 2012
- 4) L'EPS et sport scolaire algérien a travers les institutions et la réalité socioculturelle (**RAMDANE MESSAHEL**)
- 5) Dictionnaire de sociologie « le Robert seuil ».
- 6) Bulletin officiel de l'éducation nationale loi d'orientation sur l'éducation nationale N° 08-04 du 23 janvier 2008.
- 7) Ordonnance N° 76.81 du 23 octobre 1976 portant code de l'EPS, JORADP.

# ANNEXES

➤ Questionnaire:

❖ Enquête sur les disparités régionales dans l'accès à la pratique de l'éducation physique et sportive

Le présent questionnaire est destiné aux élèves dans leur globalité. Il s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de master en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives). Veuillez s'il vous plait, le remplir en mettant une croix sur OUI ou NON. Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

**NB** : le questionnaire est anonyme

- Nom de l'établissement :

❖ Mettez une croix sur OUI ou NON

- 1) Avoir une enseignante n'est pas plus intéressant pour la pratique de l'EPS ? OUI  NON
- 2) Les contenus d'apprentissage et d'enseignement de la matière répondent à vos valeurs ?  
OUI  NON
- 3) Avez-vous une salle couverte pour la pratique de l'EPS ? OUI  NON
- 4) Cette salle est-elle commode à la pratique ? OUI  NON
- 5) Dans les moments de pic de chaleur pratiquez-vous l'EPS ? OUI  NON
- 6) Le matériel que dispose votre établissement permet il l'accès à la pratique pour tout le monde ? OUI  NON
- 7) les responsables locaux au niveau de votre localité donnent plus d'intérêt à la promotion de la pratique scolaire ? OUI  NON
- 8) Avoir un enseignant n'est pas gênant pour la pratique de l'EPS ? OUI  NON
- 9) Pour vous la pratique de l'EPS n'est pas un facteur inhibiteur ? OUI  NON
- 10) Le responsable au niveau de votre établissement s'investit plus pour rendre la pratique de l'EPS plus accessible ? OUI  NON
- 11) Votre établissement est doté du matériel pédagogique? OUI  NON
- 12) Pratiquez-vous l'EPS en période d'hiver ? OUI  NON
- 13) Vos enseignants font-ils l'effort de s'adapter aux conditions climatiques ?  
OUI  NON
- 14) Les conditions de votre région sont-elles un handicap à la pratique d'EPS? OUI   
NON
- 15) Les APS collectives ne sont-elles pas gênantes pour la séance mixte ? OUI  NON
- 16) Est-ce-que l'appel au corps dans la pratique de l'EPS n'est pas un élément qui la rend difficile? OUI  NON



**Découpage administratif de la wilaya de Bejaia**

# RÉSUMÉ

## Résumé

L'objectif de la présente étude qui traite la problématique des « disparités régionales et d'inégalités d'accès à la pratique de l'EPS » est de relever les facteurs qui entravent l'accès à cette discipline dans une région par rapport à une autre.

L'enquête est réalisée sur 190 lycéens sur l'ensemble des daïras de Bejaïa, afin d'illustrer sur la carte de la wilaya les dispersions. Nous avons procédé à la distribution d'un questionnaire dans lequel on a voulu répondre aux questions suivantes :

Comment les différents facteurs qu'ils soient humain, culturel, infrastructurel ou climatique créent des inégalités sociales à la pratique de l'EPS dans le même espace géographique ?

Comment ces facteurs qui freinent l'accès à la pratique de l'EPS deviennent source de disparité géographique et d'inégalités sociales ?

Ainsi nous avons démontré les hypothèses émises en concluant que tous les facteurs étudiés sont source frein d'accès à la pratique dans tout l'espace géographique. Pour pallier à l'effet freinant des facteurs étudiés, la sensibilisation des responsables et l'apport en matériel adéquat aux lycées sont indiqués.